

FORMATION - Réflexion de l'association de juristes en Polynésie française

Comment adapter les études de droit au *fenua* ?



Former les étudiants en droit aux spécificités locales, telle est l'une des missions de l'AJPF que préside Catherine Chodzko (à g) aux côtés de Sylvie Ferré-André (2ème à g.).

L'association de juristes en Polynésie française a organisé une rencontre avec des étudiants en droit inscrits en métropole. Objectif : faire adapter, aux spécificités polynésiennes, certains de leurs enseignements et formations, tout en préparant leur insertion dans la vie active locale.

La rencontre a eu lieu lundi, à la Délégation de la Polynésie française, sous la houlette de Catherine Chodzko, présidente de l'association de juristes de Polynésie française. Cette dernière était entourée de plusieurs universitaires comme Sylvie Ferré-André (professeur agrégé de droit notarial à l'université de Lyon III), Marc Joyau (vice-doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, et membre de l'Institut de droit d'Outre-mer), Laurent Tesoka (directeur de l'IDOM), une représentante du secrétariat d'État à l'Outre-mer, de Laurence Leprince-Ringuet et de M. Mayoura, juriste à la Délégation.

Un colloque à Tahiti en juin

Devant une assistance peu nombreuse côté étudiants, cet aréopage de juristes s'est penché sur un certain nombre de questions qui avaient été retenues lors d'un précédent colloque en 2006. À savoir la possibilité de créer des formations (y compris des formations continues) en licence et master adaptées aux

spécificités du *fenua*, notamment en matière de droit foncier, notarial, public, etc., en collaboration avec l'Institut de droit d'Outre-mer et l'Université Lyon III. On a aussi étudié la préparation d'un colloque de l'AJPF, qui se tiendra à Tahiti en juin prochain sur le thème du foncier (carrières juridiques et judiciaires). En octobre, un deuxième colloque - national cette fois - sera consacré aux collectivités d'Outre-mer, dont les communes et ce, sous l'égide de l'IDOM. On parlera, entre autres sujets, de la formation des personnels communaux.

Emploi au *fenua* : améliorer l'information

À l'issue de cette rencontre, Catherine Chodzko et ses partenaires devaient se rendre rue Oudinot pour présenter leurs conclusions à un conseiller technique de Christian Estrosi, François-Xavier Bieuville. Toutefois, la formation n'est pas le seul sujet de préoccupation des étudiants en droit. Il y a aussi l'absence d'informations précises sur les opportunités d'embauches au *fenua* une fois les études terminées. La présidente de l'AJPF entend bien évoquer le problème auprès des entreprises, de la Jeune chambre économique et autres associations, tout en montant un réseau d'information. "Les étudiants ne souhaitent pas dépendre des politiques ou du ministre qui vient les voir une fois

par an, c'est-à-dire aussi dépendre de la Délégation", signale Catherine Chodzko.

Projet de création d'une ONG

Pour sa part, Sylvie Ferré-André, entend faire partager l'expérience des actions entreprises dans des pays anciens protectorats français qui, après inventaire des carences législatives locales, a permis à des étudiants de travailler sur ces thèmes et de proposer leur expertise auprès de législateurs désireux d'introduire des réformes en matière de droit des collectivités. Elle a, à cet effet, le projet de créer une ONG, l'Institut international et de l'Outre-mer du Patrimoine, qui ferait l'interface entre les diplômés universitaires et l'AJPF. "Nous souhaitons la situer dans le Pacifique, de manière à sensibiliser également les entrepreneurs et les investisseurs du Pacifique pour qu'ils nous aident à fournir une enveloppe qui nous permette de travailler sur l'expertise législative et nous donner une autonomie pour fournir, ensuite aux locaux, les supports juridiques nécessaires. Cela se ferait dans les deux sens, métropole vers le Pays et vice versa et avec des spécialistes apolitiques et privés". ■

De notre correspondant à Paris, Ph. Binet

MOTO 4T - PRIX JAMAIS VUS

CX 50 DY 2
50cc
160 000F

KEEWAY
50cc - 2T
380 000F

Très puissante (moteur imitation suzuki), 4tps, 4 soupapes, 300cc
680 000F
> PRIX CADEAU <

125cc
249 000F

MOINS CHER QUE MOINS CHER C'EST CHEZ ETS ROBERT JL50 2T À 66 980F

SCOOTER

SUNNY A15 4T
110 860F

SUNNY A18 4T
127 590F

SHARK 5L
5QT-2B
MOTEUR TGB 2TPS
169 420F

SUNNY 2 STROKE
MOTEUR TGB
169 420F

KEEWING - 50TL2
185 000F
avec alarme + démarrage à distance

KEEWING
ATTAK9 50CC 4T
GRAND MODÈLE
165 290F

Casque OFFERT pour paiement cash

Casque de chantier non-homologué
3 480F

Casque BELL
6 480F

SCOOTER SOUS MARIN

LA LIBERTÉ PENDANT 4H JUSQU'À 10M (1 HEURE DE CHARGE)

18 000F

NOUVEAU 4x4 TERIOS

à partir de 3.240.000F

Egalement disponible :

CHARADE
Née pour vous faciliter la ville
1,0L 16V
à partir de TTC
1 580 000F
La mise de l'écologie et de l'économie

Nouvelle SIRION
"La hightech polyvalente"
1,3L 16V VVT
à partir de TTC
1 850 000F

1^{er} CONSTRUCTEUR JAPONAIS (DEPUIS 1907) • QUALITÉ DE FABRICATION 100% JAPONAIS • LA MAGIE DU COMPACT

DAIHATSU

Film teinté américain pour vitres auto : Qualité sans rayures, toutes couleurs
Location de voitures - Meilleurs PRIX

Distribués par ETS ROBERT Rue du Commandant Destremeau - Tél. 42 97 20